

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT

Délibération du conseil communautaire

ACTE N° CC-20210315-010

du 15 mars 2021

n°010

page 1/2

EXTRAIT :

**GRAND
CHATELLERAULT**
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMERATION

Nombre de membres en exercice : 81

PRESENTS (56) : JM. AURIAULT, A. PICHON, F. LEMEUR (suppléante de J. ROY), B.HENEAU, F. BONNARD, O. LANDREAU, L. ROY, JP. ABELIN, M. LAVRARD, T. BAUDIN, J. MARECOT, J. MELQUIOND, M.FRESNEAU, S. RAYNAUD, B. ROUSSENQUE, M. DROIN, AF. BOURAT, S. GUEGUEN, F. MERY, Y. TROUSSELLE, P. BARAUDON, P. BAZIN, D. SIMON, C. CIBERT, H. MATTARD, E. MICHEL (suppléante de M. FAVREAU), P. BIGOT, B. de COURREGES, Y. TARTARIN, P. GUÉNAIRE, H. COLIN, I. RABUSSIER, F. PIERRON, J. SABOURIN (suppléant de B. FONTAINE), S. MIGEON, T. TRIPHOSE, F. SOURIAU, P. AZILE, C. MICHAUD, V. DESIRE, L. DUFFAULT, C. PIAULET, V. LEAU, E. BAILLY, B. BERTON (suppléant de T. PRIEUR), M. AMIRAUT (suppléante de P. LECLERC), A. BRAGUIER, JP. CONTE, L. JUGE, G. PEROCHON, C. PEPIN, D. CHAINE, P. POUPIN, P. ROCHER, P. BERNARD, J. BOISSON

POUVOIRS (15) : G. PRINCET donne pouvoir à M. LAVRARD

B. BIET donne pouvoir à O. LANDREAU
N. MARQUES NAULEAU donne pouvoir à O. LANDREAU
Y. ERGÜL donne pouvoir à JP. ABELIN
L. RABUSSIER donne pouvoir à M. LAVRARD
JM. MEUNIER donne pouvoir à J. MELQUIOND
C. FARINEAU donne pouvoir à T. BAUDIN
E. PHILIPPONNEAU donne pouvoir à J. MARECOT
H. PREHER donne pouvoir à M. FRESNEAU
F. BRAUD donne pouvoir à B. ROUSSENQUE
P. CANTINOLLE donne pouvoir à S. RAYNAUD
D. CATHELIN donne pouvoir à JP. CONTE
M. CHAINEAU donne pouvoir à P. ROCHER
A. MESSAOUDENE donne pouvoir à JP. ABELIN
O. GOLA donne pouvoir à C. MICHAUD

EXCUSES (10) : E. AZIHARI, M. LATUS,, A. NOËL, F. MERCHADOU, F. REBY, G. WIBAUX, P. BARBOT, M. GODET, P. FOUCTEAU, F. SCHMITT.

Nom du secrétaire de séance : Antoine BRAGUIER

RAPPORTEUR : Monsieur Lucien JUGE

OBJET : Délégation de Service Public pour l'exploitation du camping* et de la base de loisirs de Crémault à Bonneuil Matours - Années 2021 à 2023

La communauté d'agglomération de Grand Châtellerault dispose, à Bonneuil Matours, d'un camping et d'une base de loisirs sur le site du parc de Crémault. Cet équipement ouvre chaque année ses portes au public, de mai à septembre.*

Une procédure de consultation a été lancée en novembre 2020 pour une délégation de service public (DSP) 2021-2023.

Deux candidats ont déposé leur offre et ont été admis aux auditions par la Commission de Délégations de Services Publics.

Le montant annuel des recettes encaissées par le titulaire du marché est estimé à 115 000 €. Une redevance de 12 000 € TTC par an sera demandée à l'exploitant.

* * * * *

VU l'article 3.III.9 des statuts de la communauté d'agglomération, relatif à la gestion des équipements touristiques,

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT

Délibération du conseil communautaire

ACTE N° CC-20210315-010

du 15 mars 2021

n°010

page 2/2

VU l'article L.3126-1 du Code de la Commande Publique relatif à la passation de certains contrats de concession notamment les contrats de concession dont la valeur estimée est inférieure au seuil Européen,

VU l'avis de la commission consultative des services publics locaux du 13 octobre 2020,

VU la délibération n°26 du conseil communautaire du 16 novembre 2020 sur le principe de la Délégation de Service Public pour l'exploitation du site de Crémault,

VU l'avis de la commission de délégations de services publics du 26 janvier 2021,

VU le rapport du Président sur le choix du futur délégataire,

CONSIDÉRANT la nécessité d'attribuer la Délégation de Service Public pour l'exploitation du site de Crémault,

Le conseil communautaire, ayant délibéré, décide :

- d'attribuer à M. Aurélien FOURMY et Mme Magalie ROINARD, 6 bis Rue du Temple 86130 Jaunay-Marigny, la DSP du site de Crémault, pour les années 2021 à 2023,

- d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer la convention de délégation et tous les documents y afférent.

Vote : Adopté à l'unanimité

Pour ampliation,
Pour le président et par délégation,
La directrice des affaires institutionnelles et
juridiques
Céline NICOLD

